

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	40_THIONVILLE_75019	Numéro	75119_006_03
Adresse du site	36, rue de Thionville	Hauteur	R + 7 (21,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Social 1001 Vies	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Dossier précédent validé à la CCTM du 16/06/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/06/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 19e	07/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 30° <4V/m ; 150° <5V/m ; 270° <3V/m 5G : 30° <4V/m ; 150° <4V/m ; 270° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA) 5G	26,10 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Le projet prévoit le remplacement des antennes tubes existantes ainsi que l'ajout de compléments à ces antennes existantes, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

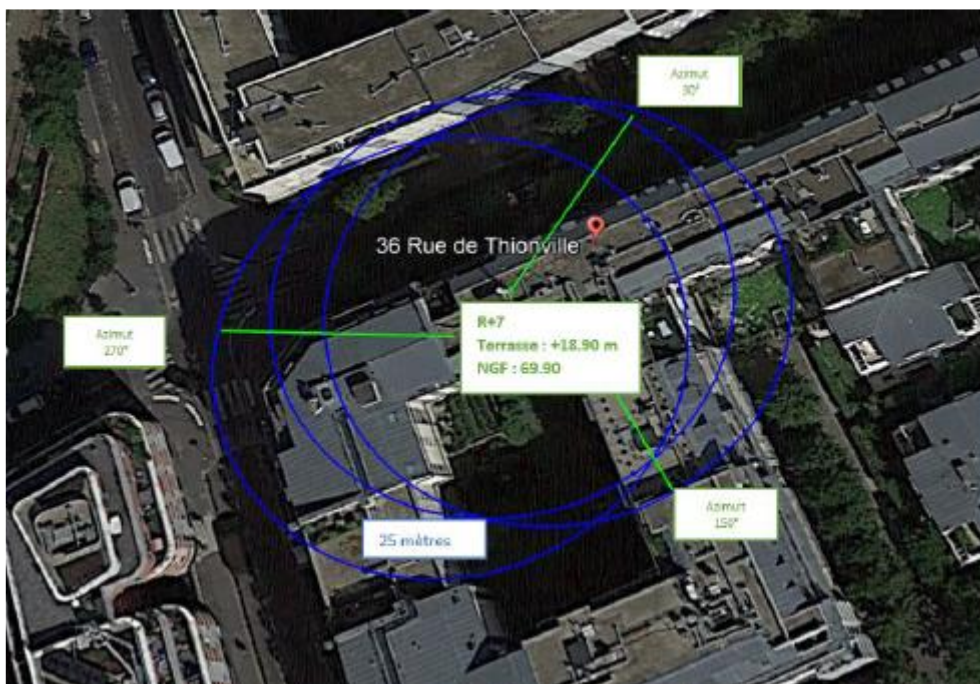
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École polyvalente privée Merkaz Ohr Joseph	29 bis Rue de Thionville, 75019 Paris	R+1	Non	30 m	1,2 V/m soit 1,97 %
Association Gan Yaël (Crèche et Jardin d'enfants)	29 Bis rue de Thionville 75019 PARIS	RDC	Non	60 m	< 1 V/m soit 1,08 %
Crèche collective en appartement Framboise Kiwi & Papaye	42 quai de la Marne 75019 PARIS	RDC	Non	70 m	< 1 V/m soit 0,89 %
Halte-garderie associative Ohr Eliahou	25 rue de Thionville 75019 PARIS	RDC	Non	20 m	< 1 V/m soit 1,15 %
Crèche collective en appartement La Maison des Oursons-Praline & Cannelle	3/5 rue Jean Kosma 75019 PARIS	RDC	Non	25 m	< 1 V/m soit 1,31 %
Crèche collective municipale Kosma	8-10 rue Joseph Kosma 75019 PARIS	R+2	Non	65 m	< 1 V/m soit 1,08 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École polyvalente privée Merkaz Ohr Joseph	29 bis Rue de Thionville, 75019 Paris	R+1	Non	30 m	< 1 V/m soit 1,39 %
Association Gan Yaël (Crèche et Jardin d'enfants)	29 Bis rue de Thionville 75019 PARIS	RDC	Non	60 m	< 1 V/m soit 0,69 %
Crèche collective en appartement Framboise Kiwi & Papaye	42 quai de la Marne 75019 PARIS	RDC	Non	70 m	< 1 V/m soit 0,56 %
Halte-garderie associative Ohr Eliahou	25 rue de Thionville 75019 PARIS	RDC	Non	20 m	< 1 V/m soit 0,84 %
Crèche collective en appartement La Maison des Oursons-Praline & Cannelle	3/5 rue Jean Kosma 75019 PARIS	RDC	Non	25 m	< 1 V/m soit 1,25 %
Crèche collective municipale Kosma	8-10 rue Joseph Kosma 75019 PARIS	R+2	Non	65 m	< 1 V/m soit 0,92 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

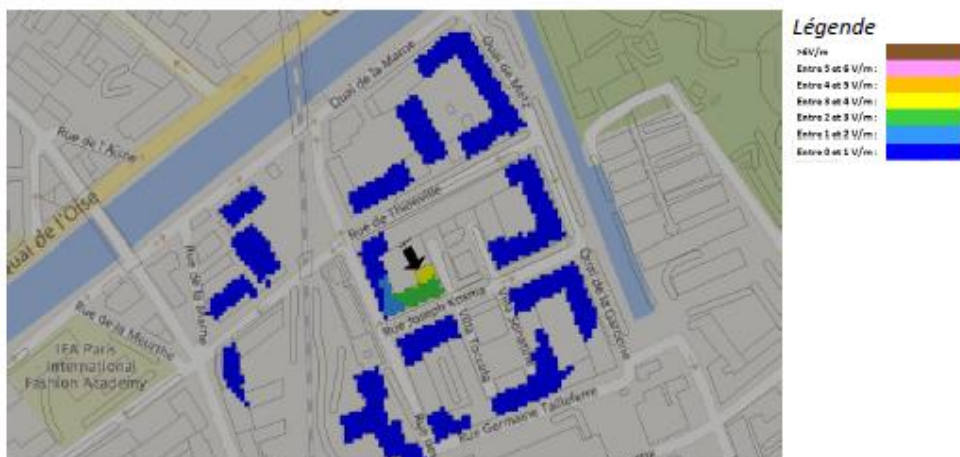
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



Etat du projet : l'installation n'est pas visible depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 150°



Azimut 270°

